COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Une convention pour soutenir l'Usine à Gaz à Nyon

Nyon, le 24 mars 2021 - **Une convention de subventionnement quadripartite, liant l'Etat de Vaud, la Région de Nyon, la Ville de Nyon et l'Association Usine à Gaz, a été signée ce jour. Le document porte sur la période 2021-2024 et vise à soutenir le développement des activités de la nouvelle Usine à Gaz. Après trois saisons hors les murs, cette dernière sera inaugurée du 4 au 6 juin prochain.**

Au premier plan, de gauche à droite : M. Daniel Rossellat, Syndic, Mme Cesla Amarelle, Conseillère d'Etat, M. Gérald Cretegny, Président de la Région de Nyon. Au second plan : Mmes Karine Grasset et Katyla Labhard, respectivement Directrice et Présidente de l'Usine à Gaz, et Mme Fabienne Freymond Cantone, Municipale en charge de la Culture. Photo Michel Perret / 24.3.2021

La convention signée ce jour remplace un précédent document tripartite (Région de Nyon, Ville de Nyon et Usine à Gaz) arrivé à échéance et ayant couvert la période d'activités *extra muros* de l'association. Le Canton de Vaud rejoint les signataires de cette nouvelle convention de subventionnement, qui accompagnera le développement de ce lieu de culture composé dorénavant d'une salle de concert, d'une salle de théâtre et de danse, d'une salle de répétition ainsi que d'espaces pour accueillir les publics et les artistes. Dans un premier temps, l'association va se concentrer sur la programmation de la prochaine saison tout en finalisant l'aménagement et l'équipement des nouveaux locaux. Grâce à ce soutien, l'Usine à Gaz se voit garantir une certaine sécurité pour déployer ses activités et atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés : proposer une programmation artistique pluridisciplinaire invitant à la découverte, soutenir la création vaudoise, romande et suisse, élargir ses publics et animer ses espaces dans un esprit d'ouverture et de convivialité.

Suite en page 2 >

> Suite de la page 1

Les subventions pour la période 2021-2024 augmenteront progressivement sur cinq ans. Elles évolueront de 60'000 à 100'000 francs pour l'Etat de Vaud, de 70'000 à 100'000 pour la Région de Nyon et de 600'000 à 750'000 pour la Ville de Nyon. Cette dernière apportera également une aide au loyer à l'Association Usine à Gaz, qui occupera les murs dont la Ville est propriétaire.

Tout comme les conventions conclues avec le far° en 2019 ou Visions du Réel en 2020, cette convention s'inscrit dans la politique menée par la Ville et la Région de Nyon visant à favoriser une offre culturelle de qualité, soutenir la création artistique et l'émergence de nouveaux talents et rendre la culture accessible à l'ensemble de la population. Elle entend contribuer à la pérennité et au rayonnement de la future Usine à Gaz. Pour l'Etat de Vaud, il s'agit d'appuyer durablement les institutions et manifestations d'importance régionale ainsi que suprarégionale qui ont fait leur preuve sur le plan artistique mais aussi auprès du public.

Lors de la signature de cette convention, l'Etat de Vaud était représenté par Mme Cesla Amarelle, Conseillère d'Etat ; la Région de Nyon était représentée par MM. Gérald Cretegny, Président, et Boris Mury, Secrétaire général ; la Ville de Nyon était représentée par MM. Daniel Rossellat, Syndic, et Pierre-François Umiglia, Secrétaire municipal ; l'Association Usine à Gaz était représentée par Mmes Katyla Labhard, Présidente, et Karine Grasset, Directrice.

Contacts presse

- **Etat de Vaud :**
  Mme Cesla Amarelle, conseillère d'Etat, cheffe du DFJC, 021 316 30 01
  Mme Nicole Minder, cheffe du Service des affaires culturelles, 021 316 07 40
- **Région de Nyon :**
  M. Marco Ferrara, responsable de la communication et du marketing, 076 578 82 82
- **Ville de Nyon :**
  Mme Fabienne Freymond Cantone, municipale de la Culture, 079 778 92 28
  Mme Monique Dubey, cheffe du Service de la culture, 022 316 41 90

Légendes photos (de gauche à droite) – crédit Michel Perret – 24 mars 2021

Photos 1 et 2

Au premier plan, de gauche à droite : M. Daniel Rossellat, Syndic, Mme Cesla Amarelle, Conseillère d'Etat, M. Gérald Cretegny, Président de la Région de Nyon. Au second plan : Mmes Karine Grasset et Katyla Labhard, respectivement Directrice et Présidente de l'Usine à Gaz, et Mme Fabienne Freymond Cantone, Municipale en charge de la Culture.

Photo 3

Mme Cesla Amarelle, Conseillère d'Etat, en charge de la formation, de la jeunesse et de la culture.

Photo 4

MM. Boris Mury, Secrétaire général, et Gérald Cretegny, Président de Région de Nyon.

Photo 5

MM. Pierre-François Umiglia, Secrétaire municipal, et Daniel Rossellat, Syndic de la Ville de Nyon.

Photo 5

Mmes Karine Grasset, Directrice, et Katyla Labhard, Présidente de l'Usine à Gaz.

https://www.swisstransfer.com/d/0a9463d6-4956-494e-bf54-9305ebcee227